



V2 - 06/09/24



## Admission

### Qualités requises

- Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements
- Faire preuve de rigueur, de précision et de méthode
- Sens des responsabilités
- Être vigilant vis-à-vis des normes de sécurité et règlements techniques

### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel et général

- U1 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- U2 : Préparation d'une opération
- U31 : Réalisation d'une installation
- U32 : Livraison d'une installation
- U33 : Dépannage d'une installation
- U34 : Economie-gestion
- U35 : Prévention-Santé-Environnement
- U4 : Anglais
- U5 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- U6 : Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 : Education physique et sportive
- Habilitation électrique B1V-BR



## Missions en entreprise

- Préparer les opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance
- Implanter, câbler, raccorder les matériels électriques
- Effectuer les vérifications, réglages, essais fonctionnels nécessaires à la mise en service de l'installation électrique
- Participer aux opérations nécessaires aux levées de réserves de l'installation
- Réaliser une opération de maintenance préventive et corrective
- Expliquer le fonctionnement de l'installation au client



## Objectifs de la formation

Être capable :

- d'assurer des activités professionnelles relatives à la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts, courants faibles, production d'énergie électrique) en maîtrisant les aspects normatifs relationnels, économiques, commerciaux et sécuritaires
- de maintenir en état de fonctionnement les équipements et installations électriques à l'atelier ou sur un chantier tout en assurant la sécurité des locaux, des biens et des personnes
- de diriger et de rendre compte de l'activité de son équipe



## Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme du **Bac Professionnel Métiers de l'Électricité et des Environnements Connectés**, de niveau 4.



## Type de contrat et conditions d'admission

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 4.
Suite de parcours et débouchés	Une poursuite d'études est envisageable en BTS ou BTSA. <a href="#">RNCP25353 - BAC PRO - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés - France Compétences (francecompetences.fr)</a>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Être titulaire d'un des diplômes suivants : - CAP Electricien - CAP Dessinateur industriel en construction électrique - CAP/BEP Electrotechnique - BEP Froid et climatisation
Prérequis au contrat d'apprentissage	- 15 ans et avoir terminé la classe de 3 <sup>ème</sup> - 16 à 29 ans révolus - Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise
Prérequis au contrat de professionnalisation	- 16 à 25 ans révolus - A partir de 26 ans : o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans.
Tarif	9300€ / an <b>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage</b> <b>Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</b>

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 01/03/2016

